

Vers la ‘Ville Accueillante’

L'architecture de l'accueil des réfugiés demande une approche qui intègre mobilité, dignité, respect, mais aussi écologie, rapidité d'installation et recyclage de l'acte constructif.

Cyrille Hanappe

A lors que le président de la République française a annoncé sa volonté que plus un migrant ne dorme dans les rues à la fin de l'année 2017 et que de nouveaux types de centres sont en invention, il est temps d'aborder la question de l'architecture de l'accueil avec une vision globale et de long terme pour ne pas retomber dans l'écueil de la pensée de l'urgence et de la précipitation : l'arrivée de personnes en nombre dans certaines cités du monde entier, dans des proportions qui excèdent leurs capacités d'absorption classiques, ne manque pas de poser des questions sur la forme, l'urbanisme et l'architecture de celles-ci.

Si la spatialisation de l'accueil ne constitue qu'un des volets de politiques qui doivent être beaucoup plus globales, elle doit cependant être définie précisément car elle répond à des logiques techniques et foncières fort différentes des approches constructives classiques.

L'architecture de l'accueil demande une grande rapidité dans son mode de production, mais elle ne peut faire l'économie de la réflexion sur le temps long et de son inscription dans des politiques urbaines globales : dépassant la logique de camps, ces lieux de vie sont insérés dans les villes et les quartiers qui les entourent et y demeurent souvent bien plus longtemps que les logiques d'urgence donnent à le penser au départ. Ces lieux de vie présentent la particularité d'avoir à penser plus que d'autres leurs transformations ultérieures, du fait même de leur objet et de leur dépassement des logiques foncières classiques. Penser l'accueil, c'est penser la forme de la ville de demain dans une approche qui intègre accompagnement de la mobilité, dignité, respect, émancipation des hommes, mais également écologie, rapidité d'installation, transformation et recyclage de l'acte constructif. Le droit à la mobilité est adossé au droit à la ville.

La « Ville Accueillante » est un projet de recherche financé par la ville de Grande Synthe et le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture, organisme interministériel entre le Ministère de la Cohésion des Territoires et le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire). Cette recherche regroupe une dizaine de spé-

cialistes de divers horizons : un architecte, un sociologue, un anthropologue, un géographe, un designer, un urbaniste, un photographe spécialisé ainsi qu'un groupe d'étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville. Elle reprend les principes de la ville durable du rapport *Bruntland* de 1987, qui place le développement durable au croisement du social, de l'économique et de l'environnemental, et elle l'actualise en intégrant le concept de mobilité.

Six scénarios possibles ont été identifiés pour donner forme à cette ville accueillante. Ils ne sont pas en concurrence les uns avec les autres : ils sont appelés à être intégrés dans des démarches globales qui peuvent s'additionner et se mélanger les unes aux autres en fonction des politiques et des conditions d'accueil locales et ce de manière synchrone, ou en se chevauchant les uns sur les autres au cours du temps. Plusieurs points demeurent néanmoins comme des constantes : l'importance des villes et des politiques municipales dans l'invention de l'accueil doivent être pleinement reconnues en évitant toute pensée centralisatrice sur le sujet. C'est aussi dans cet esprit qu'il est fondamental d'impliquer tous les acteurs locaux, administratifs, associatifs, économiques qui doivent être partie prenantes dans la construction au sens large de cet accueil et y trouver leur compte.

Il est par ailleurs nécessaire de laisser se mettre en place des micro-économies au sein des lieux d'accueil : dans tous les cas trop faibles pour gêner les activités économiques environnantes, elles sont des vecteurs de qualité de vie pour les lieux tout en permettant le relèvement de tous. Il s'agit de penser les lieux, non comme des culs de sac, mais bien au contraire, comme des tremplins dans lesquels les personnes et leurs capacités soient reconnues pour aller dans le sens de l'émancipation personnelle. C'est dans cet esprit que la cogestion doit être la règle pour reconnaître les habitants comme des acteurs à part entières et non comme des personnes assistées à charge pour la société.

Enfin, les lieux ne doivent pas être monofonctionnels mais, bien au contraire, ouverts à différents types

d'activités adressées à tous. Si on peut penser au modèle des zones franches urbaines pour les activités économiques, les résidences artistiques peuvent par exemple se montrer particulièrement fertiles dans les coexistences et la vie des lieux.

Le premier scénario est celui de construire des quartiers d'accueil. Si leur mode constructif peut recourir à la préfabrication ou à l'utilisation de modules, ils n'en sont pas moins pensés avec autant et même plus d'attention que celle que l'on porte à l'architecture du logement classique. Qui dit quartier dit cogestion des lieux avec les habitants et relèvement économique à travers l'autorisation de microentreprises.

Une deuxième option consiste à investir des logements inoccupés ou voués à la démolition. Ces logements le sont souvent car leurs typologies ne correspondent plus aux modes de vie actuels (grands appartements, souvent) ou parce que leurs implantations ou leur formes architecturales (tours et barres) les rendent inattractifs. Les cloisonnements intérieurs sont souvent structurels et ils ne sont pas forcément faciles à transformer. Cette solution doit néanmoins être étudiée avec attention, car quand les bonnes conditions sont réunies, elles peuvent présenter une solution à moindre coût, très efficiente socialement et notamment être l'occasion de redynamiser certains centres de petites villes en déshérence.

Il est également possible, comme l'Allemagne l'a fait, de construire des petits bâtiments d'accueil avec des hébergements et des services dédiés, des « Maisons de Migrants » intégrées et réparties dans les villes. Ces petits bâtiments offrent également des services de proximité aux riverains comme l'accès à des équipements informatiques partagés, des espaces de *coworking* ou plus simplement des lavomatiques...

Autre possibilité largement utilisée en Allemagne et en particulier à Berlin, mais également à Athènes : investir les bâtiments tertiaires abandonnés, comme des bureaux en centre-ville ou certains entrepôts en proche périphérie. Des interventions mineures et la mise en place de modules de vie légers permettent d'investir ces lieux dans de bonnes conditions de confort pour tous. L'avantage de cette solution est de pouvoir être mis en place très rapidement, à moindre coût et de pouvoir être évolutif dans ses conditions d'accueil et de confort.

Une approche plus audacieuse du point de vue architectural serait de construire des bâtiments réversibles, servant aujourd'hui à l'accueil, mais demain à l'hôtellerie ou à résidences services (étudiants ou personnes âgées), voire même des bureaux. Il s'agit ici d'une approche du développement durable dans la construction qui fait la distinction entre le lourd (le gros-oeuvre,



« Jungle » de Calais, 2016./C.H.

la plomberie, les réseaux...) et le léger (les cloisons, les façades, les menuiseries intérieures...). Le lourd est conçu pour demeurer des décennies, tandis que le caractère transformable du léger, qui représente environ 50 % du coût de construction, est reconnu.

Enfin, il serait peut-être temps de reconnaître les quartiers précaires comme des établissements humains et de les sécuriser : cette approche s'opère avec succès dans de nombreux pays du monde, car elle ne vient pas détruire les solidarités et les économies fragiles existantes entre des habitants aux statuts précaires. La « question des bidonvilles » a cessé d'être une question dans nombre de lieux sur la planète, pour être reconvenue comme une typologie urbaine parmi d'autres, alors que 30 % de la population mondiale habite dans des quartiers informels. Il s'agit alors de leur donner un statut de droit, d'y mettre en place des services communs, de faire baisser les risques (incendie en particulier), de travailler sur les sols, et de favoriser les interactions entre les quartiers.

L'accueil des personnes déplacées, réfugiées aujourd'hui, mais demain potentiellement victimes de catastrophes naturelles, puisqu'elles se multiplient actuellement dans le monde, s'inscrit dans la longue histoire des établissements humains. Penser la ville accueillante, c'est penser la ville de demain : transformable, légère, écologique, recyclable...mais avant tout humaine. ■